

Procès-verbal Réunion du conseil municipal du jeudi 11 décembre 2025

Convocation du 04/12/2025

Présents : Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Sandrine CHAUVEL, Claire DANJEAN, Natacha GRAPPE-ROLLAND, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Bénédicte MOREL, Olivier PERRIN (procuration donnée par Dominique PERRIN), Thibaut REVELUT, David VULIN

Excusés : Christian MOREL, Pierre VIALAIT

Excusés ayant donné procuration : Dominique PERRIN (procuration donnée à Olivier PERRIN)

Sous la présidence de Gérard JANODET, Maire

Lecture du compte-rendu de la séance précédente du mercredi 12 novembre 2025 avant approbation.

Désignation du secrétaire de séance : Colette LOMBARD

M. le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour, à savoir la convention de mission d'assistance juridique du centre de gestion de la fonction publique territoriale, pour l'accompagnement de la reprise des associations de cantine et de garderie.

Participation à la mutuelle pour les agents communaux à compter du 1^{er} janvier 2026 (DEL20251211001)

Pour rappel, la commune de Beaupont verse actuellement une participation de 20 € brut aux agents de la collectivité ayant souscrit un contrat de prévoyance (maintien de salaire).

Concernant la complémentaire santé, les employeurs du secteur privé ont également l'obligation, depuis l'année 2016, de participer à la protection sociale complémentaire des agents, soit par des contrats de groupe, soit une participation individuelle avec choix libre de mutuelle labellisée.

Cette obligation s'étend désormais aux collectivités du secteur public à compter de janvier 2026.

Cette prestation « santé » vient compléter le régime de base :

- CNRACL pour les titulaires ou stagiaires à temps complet et non complet à plus de 28 heures hebdomadaires
- IRCANTEC pour les titulaires ou stagiaires à temps non complet et pour les emplois contractuels

3 possibilités de participation s'offrent à nous :

- Soit sur un contrat collectif à adhésion facultative
- Soit sur un contrat collectif à adhésion obligatoire
- Soit sur un contrat individuel labellisé de l'agent

M. le Maire propose de verser la somme de 20 € brut par agent et par mois pour la mutuelle complémentaire des agents, en laissant la possibilité aux agents de choisir leur mutuelle labellisée ou d'adhérer à celle de leur conjoint.

Chaque agent devra produire annuellement un justificatif d'adhésion.

L'assemblée délibérante donne un avis favorable pour le versement des 20 € brut par agent et par mois, et pour la formule de libre choix d'une mutuelle labellisée par l'agent.

Avis de l'assemblée délibérante sur l'enquête publique - installation classée dans le Jura (DEL20251211002)

Suite à la demande de la préfecture du Jura, un groupe de travail avait été constitué lors du dernier conseil municipal, afin de rendre un avis sur le projet ENIVERD / PRODIA.

Le 25 novembre 2025, M. le Maire et son adjoint ont reçu Mme PONCIN, présidente de l'ADEB (association de défense de l'environnement bressan), afin d'échanger sur le sujet.

La présidente de l'association a transmis une notice explicative rédigée par la communauté de communes Porte du Jura.

En parallèle, M. le Maire a également contacté M. OLIVIER, chef de projet, afin d'échanger sur le sujet.

Le groupe de travail s'est réuni le 4 décembre 2025, afin d'étudier ce dossier.

L'assemblée délibérante donne un avis favorable sous réserve que les équipements et les processus soient réalisés suivant le cahier des charges décrit dans le dossier d'enquête publique.

Point sur les travaux en cours : atelier communal

Colette LOMBARD présente le dernier devis reçu pour la maçonnerie, de l'entreprise Bonnet Bâtiments.

Après comparaison des devis déjà reçus, il est décidé de retenir l'entreprise Bonnet Bâtiments.

Les premiers travaux réalisés par les agents communaux ont débuté depuis quelques jours.

Une réunion de chantier est prévue le 12 décembre 2025 à l'atelier communal, avec les 4 intervenants extérieurs.

Lecture du courrier mairie de Coligny – financement du centre de loisirs

M. le Maire donne lecture du courrier de la mairie de Coligny concernant une demande de participation éventuelle pour le fonctionnement du centre de loisirs.

Cette demande est similaire au courrier de la commune de Marboz il y a quelques mois, pour laquelle nous sommes toujours en attente d'éléments plus précis.

La commune de Coligny sera également sollicitée afin d'obtenir de plus amples informations.

Information sur l'arrêté d'interdiction de stationnement des gens du voyage en dehors des aires aménagées à cet effet

Grand Bourg Agglomération a demandé aux communes membres de prendre un arrêté du maire concernant l'interdiction de stationnement des gens du voyage en dehors des aires aménagées à cet effet, qui permettra de protéger davantage les communes en cas d'urgence.

Liste des aires prévues :

- Deux aires d'accueil destinées à accueillir les gens du voyage itinérants (personne seule, couple ou famille) à BOURG EN BRESSE, rue des Prés de Brou, et à PERONNAS, chemin de Monternoz ;
- Deux aires de passages destinées à accueillir les groupes de gens du voyage (missions, grands rassemblements religieux ou familiaux) à ST DENIS LES BOURG, chemin du Moulin Neuf, et à VIRIAT, au lieu-dit l'Aumusse ;

M. le Maire donne lecture de cet arrêté en date du 17 novembre 2025.

Point de situation des deux associations périscolaires

Une réunion s'est déroulée le 26 novembre 2025, à l'initiative de la mairie de Domsure, à laquelle étaient conviées la présidente de l'association de cantine et la mairie de Beaupont pour faire un point.

Les communes souhaitaient savoir ce dont les parents avaient besoin pour les soulager. La proposition de reprendre la facturation aux parents a été faite, mais aucun retour de la part de l'association à ce jour.

La personne qui s'occupe du règlement aux fournisseurs démissionne fin décembre et celle qui s'occupe de la facturation aux familles a également fait état de son intention de s'arrêter prochainement.

Claire DANJEAN présente le compte-rendu du groupe de travail rédigé par Mathilde FERRIER (adjointe au Maire de Domsure).

Un premier rendez-vous téléphonique a eu lieu, en amont, avec le centre de gestion (CDG) de la fonction publique territoriale (Colette LOMBARD, Mathilde FERRIER, Pauline MICHEL) pour poser les premières questions pratiques.

Un second rendez-vous en présentiel a eu lieu le 31 novembre 2025, avec le groupe de travail périscolaire des deux communes (Sandrine CHAUVEL, Colette LOMBARD, Audrey MORISOT, Mathilde FERRIER, Pauline MICHEL), pour rencontrer plusieurs intervenants du CDG de l'Ain (service carrières et service juridique), concernant les procédures à suivre, en fonction des différents scénarios de reprise possibles.

Il a été évoqué notamment la possibilité de la création d'un SIVOS, la possibilité de rester sur le RPI avec reprise en gestion directe des activités et du personnel, ou la délégation de service public.

Une réunion est programmée le mercredi 17 décembre 2025 avec les agents des associations pour reprendre la liste des missions et entamer une réflexion globale sur la nécessité ou non de modifier les postes.

Nous sommes également en attente de la liste des tâches réalisées par les parents, d'un point de vue administratif.

Le centre de gestion a été sollicité pour une présentation globale aux élus des deux communes, le 20 janvier 2026 à 18 heures à Beaupont.

Le centre de gestion propose une convention de partenariat, pour l'assistance juridique et technique à la reprise de l'activité et des personnels des associations de cantine et de garderie.

Les frais de cette assistance seraient partagés entre les deux communes (Beaupont et Domsure), à savoir la somme de 1 250 € chacune pour 5 jours, soit la somme totale de 2 500 € pour 10 jours.

L'assemblée délibérante donne un avis favorable pour cet accompagnement et se rapprochera de la commune de Domsure pour l'organisation de cette réunion.

*Groupe de travail temps méridien – école de Beaupont

Une réunion est prévue avec les membres de la commission scolaire et les agents intervenant pendant le temps méridien le samedi 13 décembre 2025, afin d'échanger sur la mise en place d'activités et de règles avec les enfants.

Compte-rendu des diverses commissions et réunions

*Rencontre entre les élus et l'équipe de circonscription de Montrevel-en-Bresse

Sandrine CHAUVEL présente le compte-rendu de la rencontre avec les élus, organisée par l'équipe de circonscription de Montrevel-en-Bresse le 20 novembre 2025. M. le Maire était également présent.

Cette réunion avait pour but de faire un point sur le projet de la circonscription.

4 axes de priorité pour ce projet :

- Développement des interactions et des projets structurants avec les différents partenaires locaux.

- Développement des temps méridiens, mise en place d'activités avec les enfants.
- Séminaires / ateliers / forums sur l'accessibilité pédagogique, inclusion, adaptation aux besoins spécifiques organisés le 3 décembre 2025, à destination en priorité des équipes pédagogiques.
- Point sur les ouvertures / fermetures de classe, évaluations des écoles.

Questions et informations diverses

*Point sur le passage en LED de l'éclairage public

M. BLANC a sollicité M. VANNIER du SIEA afin d'obtenir des réponses complémentaires, demandées lors du précédent conseil municipal, à savoir :

- Les points lumineux au lotissement du petit carré sont dans le domaine privé et n'apparaissent donc pas sur les plans de commune
- Tous les points lumineux seront changés
- Les luminaires seront garantis 5 ans et les ampoules 3 ans.

*Cambriolages sur la commune

Une tentative de cambriolage au PROXI a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi 8 décembre 2025, ainsi qu'à l'entreprise AIMT située de l'autre côté de la route.

Suite aux dégradations, la porte de l'épicerie a été réparée pour permettre l'ouverture de cette dernière, mais un remplacement est à prévoir.

Des devis ont été demandés et un dossier de déclaration de sinistre est en cours auprès de notre assurance et de celle des gérants de l'épicerie.

*Défense incendie de la ZAE du Biolay

Pour information, l'installation de la citerne incendie pour la défense incendie de la ZAE du Biolay, financée par Grand Bourg Agglomération, est terminée.

*Dates réunions à retenir :

- Réunion de chantier pour l'atelier communal le 12 décembre 2025
- Réunion groupe de travail temps méridien le 13 décembre 2025

Prochaines séances du conseil municipal : jeudi 15 janvier 2026 à 20 heures, jeudi 12 février 2026, jeudi 5 mars 2026

L'ordre du jour étant clos le Maire lève la séance à 23 heures 15.